

Priorité n°2 : Penser à l'après-crise Protéger les centres de gestion de la crise

Le séisme est le seul risque naturel majeur en Martinique qui soit très difficilement prévisible. Contrairement à un cyclone, à des inondations, une éruption volcanique ou même un tsunami, le séisme émet de trop faibles signaux précurseurs pour permettre d'anticiper ce phénomène.

La manière la plus efficace de se protéger face à ce risque est en effet de s'abriter dans et sous des infrastructures solides et de connaître les premiers réflexes à adopter après les secousses et avant les répliques, et aussi de permettre aux secours une rapidité d'intervention pour venir en aide à la population touchée.

La convention signée entre l'État et le Conseil général le 12 décembre 2012, précédemment citée dans le cadre du confortement des collèges, intègre également la reconstruction totale du centre de secours principal de Fort de France SDIS (pompiers) et le confortement de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique basé à Fonds Saint Denis.



Le SDIS et le centre volcanologique et sismologique, représentent deux organes de gestion de crise important. Ils sont placés sous la responsabilité du département.

Le SDIS a adopté une première phase du programme de construction / réhabilitation du patrimoine immobilier en septembre 2011 qui comprend les opérations suivantes :

- Reconstruction du centre de secours du Robert 3,2 M€
- Renforcement du centre de Rivière Pilote 700 000 €
- Construction du centre de secours principal de Fort de France 12 M €
- Construction de l'État-major (part éligible PSA) 8,2 M€
- Coût total 1ère phase 24 M€**

Le financement État pour cette première phase est de 11,4 M€ dont 4 105 000 € de FPRNM.

Lors de la visite du Ministre de l'intérieur, Manuel VALLS, le 17 octobre dernier, l'État et le Conseil général ont signé une nouvelle convention permettant le financement de 12 centres de secours des pompiers supplémentaires.

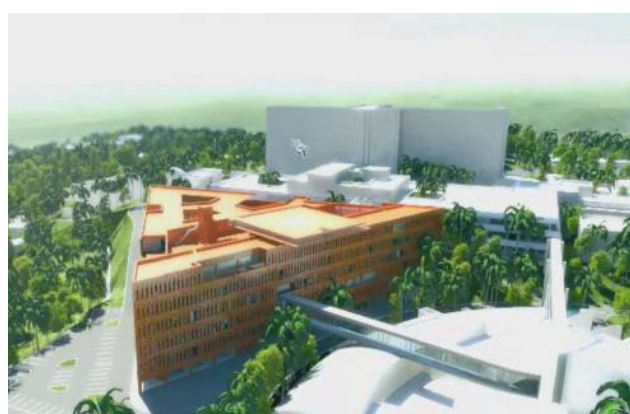
Il est ainsi prévu que l'État apporte à la réalisation de la deuxième phase du programme, une aide globale maximale de 14,4 M€.

Ces nouveaux centres couvriront près plus de la moitié de la population de la Martinique.



Les travaux en cours du SDIS à Fort de France

Priorité n° 3 : assurer la continuité des services de santé, le projet du CHUM sort de terre.



Reconstruction pour mise aux normes parasismiques du plateau technique du CHUM.

Cette opération est classée « Grand Projet Européen », de part son importance stratégique en matière de Santé Publique, (gestion des risques sanitaires et des risques sismiques en Martinique et dans la Caraïbe). Elle est inscrite pour une part dans le programme de soutien européen FEDER. Ce projet a été relancé début 2010 et est actuellement en cours de réalisation.

Nouveau bâtiment meure 28 788m² (surface correspondante dans l'actuel plateau technique et le tripode: 15 556 m²). La reconstruction comprend : le plateau technique, 3 unités d'hospitalisation et une hélistation en terrasse.

Le plan de financement
ÉTAT (ARS) 74,4 M€ FEDER 34,6 M€
CHU 43 M€ pour un total de 169 M€.

